

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Maggie Pageau

<https://www.cadre21.org/membres/e5c1decc321134d6b9e08c84>

Date d'obtention : 2023-09-18 20:40:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que si la situation concerne et est rapportée par des élèves ou des membres de l'école, la trousse sexto doit être utilisée. Il est primordiale de confisquer les cellulaires et de ne jamais visualiser les photos. Que ce soit un acte malveillant ou impulsif, que la personne qui rapporte l'information soit témoin, victime ou malfaiteur.se, le protocole doit être mis en place.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être davantage à l'aise de confisquer le cellulaire et de m'adresser aux différents acteurs et actrices de la situation. J'apprécie le fait qu'il y ait une distinction entre l'acte impulsif et l'acte malveillant. Ça m'encourage également à prendre contact avec le corps policier de savoir que le temps de processus pour ce genre de situation est extrêmement réduit et qu'il s'agit d'une méthode probablement moins difficile à vivre pour la personne victime. Je me sens également soutenue par mes collègues et les membres de la direction qui ont suivi.es la formation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire particulièrement attention à ne pas voir les photos et à agir rapidement pour limiter la transmission des images.